

## AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

Travaux de Protection du Littoral contre l'Erosion Côtière par  
Ganivelles à Tabarka, Mahdia, Zarzis, Hammamet et Sebkhèt Dimes

### Avis d'appel d'offres N° 10/2016

l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation d'une entreprise ou d'un Groupement d'entreprises pour l'exécution des Travaux de Protection du Littoral contre l'Erosion Côtière par Ganivelles à Tabarka, Mahdia, Zarzis, Hammamet et Sebkhèt Dimes.

Le dossier d'appel d'offres est soumis aux « Règles d'attribution de marchés de fournitures et de services dans le cadre de la coopération financière avec les pays partenaires » de la coopération financière Allemande à travers la KfW, vu qu'il est financé par un don du Gouvernement Fédéral Allemand.

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises Tunisiennes ou étrangères ayant les expériences similaires dans le domaine des travaux de réhabilitation des dunes, lutte contre l'ensablement, la désertification, l'aménagement paysager, forestier, rural ou équivalent.

Les soumissionnaires désirant participer au présent appel d'offres, peuvent retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres sur CD au siège de l'APAL, 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Belvédère Tunis 1002 contre une demande de retrait du Dossier d'Appel d'Offres mentionnant le nom du soumissionnaire, l'adresse, Tél/Fax, email...

Les offres contiendront les documents indiqués ci-après et répartis en trois groupes et placés dans trois enveloppes séparées, portant respectivement les mentions " Enveloppe A : Offre Technique ", " Enveloppe B : Offre Financière" et " Enveloppe C : Enveloppe extérieure"

Chacune des enveloppes sera fermée.

**Enveloppe A:** portant la mention « Enveloppe A : Offre Technique et justificatifs» Le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies en reliure chacune), les documents suivants:

- T1. Liste du personnel technique que le soumissionnaire s'engage à affecter aux travaux prévus
- T2. Liste du matériel que le soumissionnaire s'engage à utiliser pour l'exécution des travaux.
- T3. Planning d'exécution des travaux
- T4. Programme d'approvisionnement en matériaux
- T5. Liste des travaux sous-traités
- T6. Liste des travaux similaires réalisés et achevés par le soumissionnaire pendant **les années 2000 à 2016** avec les justificatifs nécessaires.
- T7. Bilan certifiés pour les chiffres d'affaires moyen des années 2013, 2014, 2015 supérieure ou égale à l'équivalent de 500 Mille de Dinars
- T8. Déclaration d'engagement du Fournisseur de Ganivelles

**Enveloppe B :** "L'enveloppe B" portant la mention « Enveloppe B : Offre Financière » Le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies en reliure chacune), les documents suivants:

- F1. La soumission
- F2. Bordereau des prix unitaires
- F3. Détail estimatif
- F4. Sous-détail des prix unitaires

**Enveloppe C :** C'est l'enveloppe extérieure qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants:

- C1. Cautionnement provisoire de 10 000 DT
- C2. Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire
- C3. Déclaration d'engagement d'assurance
- C4. L'attestation relative à la situation fiscale prévue par la législation en vigueur
- C5. Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale (C.N.S.S)
- C6. Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie
- C7. Copie de l'agrément, patente ou cahier de charge
- C8. Déclaration sur l'honneur de non influence
- C9. Procuration éventuellement nécessaire
- C10. Le CAO, le CCAP, CCTP et dossiers plans
- C11. Déclaration de groupement solidaire
- C12. Déclaration d'engagement conformément à la réglementation de la KFW
- C13. Déclaration de non appartenance
- C14. Le registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie
- C15. Enveloppes A
- C16. Enveloppe B

Chacune des enveloppes " A " et " B " sera fermée et scellée. Ces deux enveloppes seront placées dans l'enveloppe extérieure « Enveloppe C » fermée et scellée qui ne devra comporter que la mention suivante: « Ne pas ouvrir - Appel d'offres N°10/2016 :« **Travaux de Protection du Littoral contre l'Erosion Côtière par Ganivelles à Tabarka, Mahdia, Zarzis, Hammamet et Sebkhet Dimes**»

***L'offre doit parvenir par poste ou par rapide poste ou directement au bureau d'ordre central de l'APAL contre reçu – au plus tard le 9 Janvier 2017 à 13h (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).***

***L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers est publique et se tiendra le même jour à 15h au 2<sup>ème</sup> étage du siège de l'APAL.***

Toute offre non conforme aux clauses du cahier des charges ou parvenant après la date limite de réception des offres ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120 jours), à compter de la date limite de réception des offres.